CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E8419** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE 29/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1999

Raison sociale : SARL FRESQUET CHARPENTE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/07/2014

Capital : 37 654

82 ROUTE DE VILLENEUVE
31120 ROQUES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROQUES-SUR-GARONNE

Siret : 423 856 665 00025

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 7128913

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 516743R

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 516743R

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 05 61 31 16 31 **Fax :**

Portable : 06 10 85 37 11

Responsabilité légale :
FRESQUET AGATHE GÉRANT

Site Internet : http://www.fresquetcharpente.fr

E-mail : contact@fresquetcharpente.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 642 292 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	7	28/02/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	28/02/2024
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		28/02/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 09:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E8419** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE **29/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1999
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/07/2014
Capital : 37 654

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROQUES-SUR-GARONNE

Siret : **423 856 665 00025**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 7128913
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 516743R
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 516743R

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **SARL FRESQUET CHARPENTE**

82 ROUTE DE VILLENEUVE
31120 ROQUES

Téléphone : 05 61 31 16 31 **Fax :**
Portable : 06 10 85 37 11

Site Internet : http://www.fresquetcharpente.fr
E-mail : contact@fresquetcharpente.fr

Responsabilité légale :
FRESQUET AGATHE GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/02/2024
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	28/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 09:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.